



LES EXEMPLES INSPIRANTS

CAISSE DESJARDINS, GRANBY, CANADA



Stationnement d'une Caisse populaire en région

Type : surface et souterrain

Usage : commercial

Surface : 10 000 m²

Cases : 272

Particularité : espace public

Conception : Provencher Roy, VerduRoy

Client : Caisse Desjardins

Année : 2008



CARACTÉRISTIQUES DU PROJET



Verdissement



Gestion de l'eau

Plantation d'arbres et d'arbustes indigènes sans irrigation



Mobilité durable

Borne de recharge pour véhicules électriques

Cases préférentielles pour mobilité réduite

Cheminement piétonnier au centre du stationnement

Aménagement d'un espace public avec du mobilier urbain



Innovation

Stationnement souterrain de 108 places

Éclairage extérieur réduisant la pollution lumineuse



BÉNÉFICES

Augmentation de la surface perméable

Optimisation de l'utilisation de l'espace urbain

Aide à la biodiversité

Augmentation du couvert végétal

Réduction des îlots de chaleur

Encouragement à la mobilité durable



Coûts non disponibles



L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Conseil régional de l'environnement de Montréal

514 842-2890 / info@cremtl.qc.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB

stationnementecoresponsable.com

Coordonné par :



Financé par :



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS** POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE